

Image not found or type unknown



Liquidation des biens matrimoniaux

Par isa44120, le 15/09/2016 à 15:22

bonjour

nous allons etre officiellement divorces dans peu de temps

nous avons fait construire notre maison sur le terrain donné par mes beaux parents. Mon futur ex conjoint habite seul la maison depuis 5 ans

Doit il me donner un loyer sur ma part de la maison meme si ce terrain est a son nom

remerciements